ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 27 Novembre2018

Délégués du Comité de Direction : Melle LAURENÇOT. M. BEGNIS.
Présents : MM. LANET (Président), GUELHES, THUY, MUNZINGER, THON, BOUAISS, SPADAFORA.
Excusés : MM. AJJANI R, AJJANI H., MAIZEROI.
Assiste à la séance : Mme ANDREO.

INFORMATIONS ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres : le Mardi de 18h00 à 19h00.

TESTS ECRIT ET PHYSIQUE – OBLIGATOIRES RATTRAPAGES

Samedi 1er Décembre 2018
Complexe sportif à CABANNES,
Ecrit à 9h30 – Physique à 10h00.

Mercredi 05 Décembre 2018
Complexe sportif à CABANNES,
Ecrit à 19h00 – Physique à 19h30.

Pas plus de 15 Arbitres/session. Prévoir stylo et bouteille d'eau.

CORRESPONDANCES

DIVERS

MAIRIE CABANNES : Noté la mise à disposition des installations pour les 1er et 05/12/18.

CLUBS

ST DIDIER US : Aucune formation Arbitre prévue d'ici la fin de saison.

LE THOR US : Reçu vos félicitations ; transmis à l'Arbitre.

DENTELLES FC : Reçu vos félicitation ; Transmit à l'Arbitre.

DEMANDES D'ARBITRES

Commission Féminine : Dans la mesure du possible, match du 08/12/18 en U18F.

PERTUIS USR : Dans la mesure du possible, match du 01/12/18 en Coupe U15F.

ARBITRES

M. ERRAKHAOUI J. : Reçu votre certificat médical en date du 23/11/18.

M. BRICCHI F. : Noté motif absence rencontre du 25/11/18.

M. ALLAMI A. : Reçu attestation motif absence rencontre du 18/11/18.

M. DEABJI I. : Reçu votre certificat médical en date du 19/11/18.

M. TALERIEN J.P. : Reçu votre certificat médical en date du 19/11/18.

INDISPOS

M. VERNET A. : Du 22 au 23/12/18.

M. DESOLA C. : Du 20/12/18 au 04/01/19.

M. BRICCHI F. : Le 02/12/18.

M. CARTIER A. : Du 01 au 02/12/18. Du 08 au 09/12/18. Du15 au 16/12/18. Du 22 au 23/12/18.

M. EL AFOUI A. : Du 18 au 28/01/19.

M. BENMOUFFOK D. : Du 15 au 16/12/18.

M. EL MOUSTAID B. : Le 01/12/18. Le 08/12/18 (Attestation employeur joint).

M. SILMAR S. : 20 Jours à partir du 22/11/18.

M. FAREL D. : 15 Jours à partir du 21/11/18.

M.ZAHIRI A. : Le 25/11/18. Le 02/12/18.

M. RHAZALI A. : Le 01/12/18.

M. CACHEUX S. : Du 01 au 02/12/18.

M. IKAN H. : Du 21 au 28/11/18.

M. KADDOURI M. : Le 24/11/18.

M. LERAY B. : Le 16/12/18.

M. MAREC F. : Le 02/12/18.

NUMEROS IMPORTANTS

M. MUNZINGER - Contrairement Sénior : 06.73.86.35.55.
M. BOUAISS - Contrairement Jeune : 06.16.40.26.91.